FRANKLIN TEMPLETON

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Templeton Global Climate Change Fund

Catégorie A (Ydis) EUR • ISIN LU0029873410 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Templeton Global Climate Change Fund (le « fonds ») a pour objectif de contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, tel qu'envisagé par l'Accord de Paris sur le climat, tout en faisant croître la valeur de ses investissements à moyen et long terme.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion active et investit principalement dans des sociétés de tous secteurs d'activité à travers le monde, qui ont une bonne gestion de leur impact sur le développement environnemental et social et qui entrent dans l'une de ces trois catégories :
• les fournisseurs de solutions (plus de 50 % des actifs nets du fonds) : entreprises tirant la majorité de leurs revenus d'activités visant à réduire les émissions de carbone ou à améliorer l'efficacité des ressources
• les entreprises en transition : les entreprises qui déploient des efforts parmi les plus poussés de leur secteur en vue de réduire leurs émissions ou leur consommation de ressources
• les entreprises résilientes : entreprises à relativement faible intensité de carbone et de ressources.

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :
• des parts d'autres OPCVM et de fonds négociés en bourse (limitées à 10 % des actifs)
• des liquidités ou des titres du marché monétaire, des titres convertibles ou des titres de créance
• des produits dérivés, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille

L'équipe d'investissement s'appuie sur une analyse ESG approfondie pour sélectionner des titres de capital de sociétés présentant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance qu'elle estime sous-évaluées et à même d'offrir les meilleures chances d'appréciation de la valeur sur le long terme.

Indices de référence : MSCI All Country World Index-NR (utilisé à des fins de comparaison des performances, ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser) et Linked MSCI ACWI Climate Change Index-NR (utilisé pour mesurer l'objectif d'investissement durable du fonds). Le Compartiment n'est pas obligé de détenir l'un quelconque des composants des indices de référence et peut s'écarter sensiblement de la composition de ces indices de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions chaque jour ouvré au Luxembourg.

Pour la catégorie d'actions de distribution présentée dans ce document, le revenu de dividendes est distribué aux actionnaires.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Termes à comprendre

Obligations : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

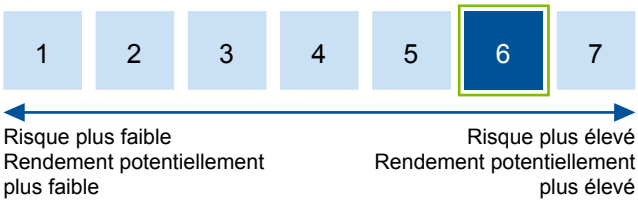
Produits dérivés : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

Actions : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

Couverture : stratégie de compensation totale ou partielle de risques particuliers comme ceux qui résultent de fluctuations de cours des actions, de devises ou de taux d'intérêt.

Titres du marché monétaire : prêts à court terme (en général moins de 397 jours) consentis à leurs émetteurs par les acquéreurs du titre.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le fonds investit principalement dans des actions de sociétés de tous secteurs d'activité à travers le monde qui ont une bonne gestion de leur impact sur le développement environnemental et social. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations importantes de cours qui peuvent se produire de façon soudaine en raison de facteurs liés au marché ou aux sociétés concernées. De ce fait, la performance du Fonds peut connaître des fluctuations substantielles sur des périodes relativement brèves.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque des instruments financiers dérivés : risque de perte sur un instrument pour lequel une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

Risque des marchés émergents : risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

Risque de change : risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

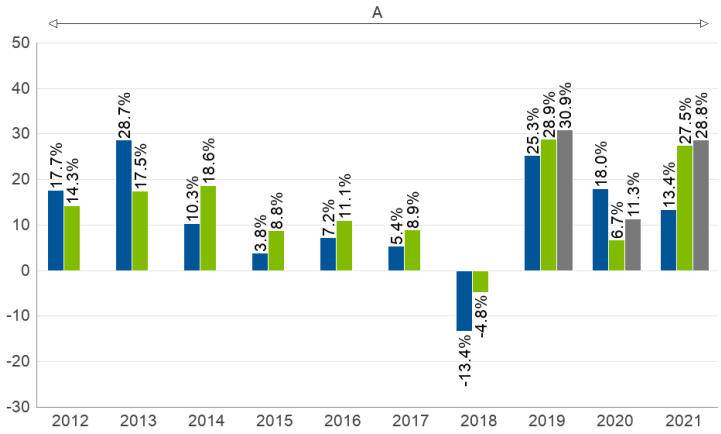
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.75 %
Frais de sortie	Non applicable
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1.83%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible que vous payiez moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



Templeton Global Climate Change Fund Catégorie A (Ydis) EUR
MSCI All Country World Index-NR
Linked MSCI ACWI Climate Change Index-NR

(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

A: Les performances ont été réalisées dans des circonstances qui n'ont plus cours.

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 1991.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftidocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/06/2022.